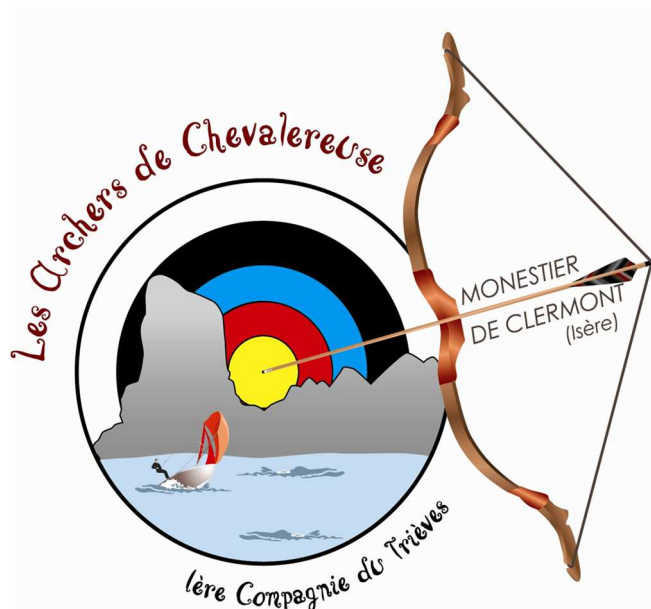


Affiliation à la Fédération Française de Tir à l'Arc N°3338070

Association inscrite en préfecture N°W381004803

N° Siret : 425 369 022 00016



Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire – 8/11/2024

Date : Vendredi 8 novembre 2024

Lieu : Treffort (38650)

Ordre du jour :

- 1/ Demande d'adoption du P.V. de l'assemblée générale 2023
- 2/ Rapport moral du président
- 3/ Bilan des activités
- 4/ Rapport financier
- 5/ Tarif des cotisations
- 6/ Objectif 2024/2025
- 7/ Renouvellement du bureau
- 8/ Questions diverses
- 9/ Clôture de l'AG et verre de l'amitié

Quorum atteint à 19h00. 28 personnes présentes sur 71 adhérents au club. (Supérieur à 25%)

Heure de début : 19h00



Siège Social : Mairie de Monestier de Clermont 103 Grand Rue 38650 Monestier de Clermont

www.lesarchersdechevalereuse.fr – contact@lesarchersdechevalereuse.fr

1/ Demande d'adoption du P.V. de l'assemblée générale 2023

Présentation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023.

Adoption du procès-verbal – Pour : 28 votes ; Contre : 0 vote ; Abstention : 0 vote.

2/ Rapport moral du Président

La saison 2023/2024 fût une bonne année avec une augmentation du nombre d'adhérents, davantage de compétiteurs en Tir à 18 mètres ou en extérieur. Cette saison précédente a vu la mise en place d'un pôle perfectionnement et la création d'un site internet pour le club. Il est aussi intéressant de constater une augmentation du nombre de bénévoles lors des différentes manifestations organisées par le club, ainsi qu'une augmentation du nombre d'entreprise qui nous soutiennent.

Vote du rapport moral du président – Pour : 28 votes ; Contre : 0 vote ; Abstention : 0 vote.

3/ Bilan des activités

Concernant l'école de tir à l'arc, les cours ont été encadré par Thierry, épaulé par Alicia, Maëlle, Yann, Mateo, Jean-Luc et Augustin, selon leurs disponibilités. 32 séances ont été assurées au cours de la saison pour 36 jeunes répartis en 3 groupes.

Concernant les adultes, le club comptait 18 adultes dont 3 en formation plus 5 licenciés autre club et 8 jeunes adultes.

12 animations, manifestations ou concours ont eu lieu au cours de l'année, ainsi que 4 durant la période estivale.

Les groupes de jeunes sont toujours aussi dynamique, même si le potentiel existant n'est pas suffisamment exploité aux compétitions. Le groupe des adultes se renforce avec l'apport de nouveau élément et l'insertion progressive de jeunes adultes.

Pour l'avenir de notre club il faut former des encadrants pour continuer d'offrir à nos adhérents un espace de formation et d'animation de qualité.

4/ Bilan financier

Compte de résultat de la saison 2023/2024 :

Le prévisionnel pour la saison 2023/2024 était équilibré sur 27 120,00 €.

Sur la saison, nous avons réalisé : Pour les charges, 28 648,50 € ; Pour les produits, 31 455,85 €. Nous réalisons donc un excédent de 2 807,35 €.

Vote du bilan financier – Pour : 28 votes ; Contre : 0 vote ; Abstention : 0 vote



Siège Social : Mairie de Monestier de Clermont 103 Grand Rue 38650 Monestier de Clermont

www.lesarchersdechevalereuse.fr – contact@lesarchersdechevalereuse.fr

Demande de placer l'excédent de 2 807,35 € sur le livret A du club.

Placement de l'excédent sur le livret du club – Pour : 28 votes ; Contre : 0 vote ; Abstention : 0 vote

Le budget prévisionnel pour la saison 2024/2025 s'équilibre sur 33 600,00 €.

5/ Tarif des cotisations

Proposition d'augmentation des cotisations pour la saison 2025/2026 :
Cotisations 'Enfants' : 25 € ; Cotisations Adultes : 60 €.

Vote du tarif de cotisations – Pour : 28 votes ; Contre : 0 vote ; Abstention : 0 vote

6/ Objectifs 2024/2025

Entraînement : Former de nouveaux entraîneurs ou encadrants afin de continuer à fournir des entraînements de qualité et un suivi des archers.

Compétitions : Inciter davantage d'archers à se lancer en compétition, que ce soit chez les jeunes et chez les adultes. Poursuivre l'organisation de compétitions, que ce soit en tir à 18 mètres ou en Tir en Campagne.

Equipe : Réussir à créer une équipe de club de Tir 3D et se qualifier pour les Championnats de France de tir par équipe.

Bénévolat : Continuer à inciter les archers à s'investir dans la vie du club, ainsi que dans les divers événements ou manifestations.

7/ Renouvellement du bureau

Comme préciser dans les statuts, l'ancien Conseil d'administration est démissionnaire, voici donc les membres du nouveau C.A. :

Alicia ALLARD, Christian CLUZEL, Emilie SORIANO, Jérémie MASSICARD, Jean-Luc GRANIER, Julie ALLARD, Maelle SURRE, Sébastien ALLARD, Thierry VAUTIER, Victor LOTON et Yann SURRE.

Approbation des nouveaux membres du C.A. – Pour : 28 votes ; Contre : 0 vote ; Abstention : 0 vote

Le Conseil d'administration se réunira afin de définir les postes de chacun de ses membres.

8/ Questions diverses

- **Le défraiement est-il possible lorsqu'on se rend en compétitions ?** Uniquement pour les Championnats de France et certains Championnats Régionaux.
- **Le club a-t-il prévu d'investir dans des cibles 3D ?** Effectivement, c'est prévu, afin de permettre aux archers de pouvoir s'entraîner dans les meilleures conditions.
- **Existe-t-il des compétitions par équipes mixtes ?** Il existe un tournoi par équipe mixte appelé Trophées des mixtes.



Siège Social : Mairie de Monestier de Clermont 103 Grand Rue 38650 Monestier de Clermont

www.lesarchersdechevalereuse.fr – contact@lesarchersdechevalereuse.fr

9/ Clôture de l'AG et verre de l'amitié

Heure de fin : 20h00

Le président,
Yann SURRE

Le secrétaire général,
Thierry VAUTIER



Siège Social : Mairie de Monestier de Clermont 103 Grand Rue 38650 Monestier de Clermont
www.lesarchersdechevalereuse.fr – contact@lesarchersdechevalereuse.fr